

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 21 novembre 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE227231068**

**Conclure huit (8) ententes cadres avec Environnement  
Routier NRJ inc., d'une durée de trente-six (36) mois,  
pour des travaux de voirie pour le colmatage des  
nids-de-poule sur plusieurs rues de la Ville de  
Montréal. Dépense totale: 11 331 282,94 \$ (contrat :  
9 983 509,20 \$ + contingences: 349 422,82 \$ +  
variation des quantités: 998 350,92 \$), taxes incluses.  
Appel d'offres public 409812 (1 seul soumissionnaire).**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE227231068

*Conclure huit (8) ententes cadres avec Environnement Routier NRJ inc., d'une durée de trente-six (36) mois, pour des travaux de voirie pour le colmatage des nids-de-poule sur plusieurs rues de la Ville de Montréal. Dépense totale: 11 331 282,94 \$ (contrat : 9 983 509,20 \$ + contingences: 349 422,82 \$ + variation des quantités: 998 350,92 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 409812 (1 seul soumissionnaire).*

À sa séance du 2 novembre 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*
  - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 9 novembre 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines a expliqué avoir été mandatée par la Division de la gestion stratégique des actifs pour préparer l'appel d'offres visant à conclure huit ententes-cadres pour le colmatage de nids-de-poule et coordonner les interventions. La Division de l'expertise et du soutien technique a également été interpellée pour assurer un contrôle qualitatif des opérations et le respect des exigences au devis.

L'appel d'offres associé à ce dossier a été publié du 8 août au 13 septembre 2022. Sur quatre preneurs du cahier des charges, un seul a déposé une soumission pour laquelle un écart de 19,9 %, favorable à la Ville, a été constaté. D'après les invités, cet écart serait attribuable à l'expertise acquise par *Environnement Routier NRJ inc.* au cours des années. De plus, cette entreprise a fait l'acquisition d'équipement mécanisé tout-en-un,

qui sert au colmatage des nids-de-poule. En présentant des prix très compétitifs lors des soumissions, elle s'assure de gagner plusieurs contrats et de réaliser ainsi des économies d'échelle. Cela s'est avéré être le cas pour ces huit ententes-cadres.

Au terme de la présentation, les commissaires ont tenté de mieux comprendre les raisons pouvant justifier la participation d'un seul soumissionnaire. Bien que ce soit une technologie nichée, pourquoi y a-t-il si peu de joueurs? Il a également été question du ratio des travaux effectués par la Ville par rapport à ceux offerts à l'extérieur. Le présent contrat couvre principalement le réseau artériel, quant au réseau local, cela relève de chacun des arrondissements, ont expliqué les responsables. La Commission a aussi voulu savoir si le nombre d'heures au contrat avait été revu afin de mieux refléter les besoins de la Ville. En effet, une augmentation de 15 % a été prévue, confirme le Service. Les explications fournies ont été à la satisfaction de la Commission.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres.*
  - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227231068 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**